

éducation  
**Sud** 31

Union  
syndicale  
**Solidaires**



TEXTES ADOPTÉS DU CONGRÈS LOCAL DE SUD ÉDUCATION 31 - 65

JEUDI 14 ET VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017

**Une autre école  
Une autre société**

## I - « RENFORÇONS LE SYNDICALISME DE SUD ÉDUCATION 31 »

La charte d'Amiens rappelle que le syndicalisme s'attache, en même temps, à la défense immédiate des salarié-e-s et à la transformation sociale de la société dans l'indépendance des organisations politiques, pouvoirs publics et religions, c'est la double besogne.

La construction de SUD-Education 31 correspond à une volonté de construire une force syndicale véritablement démocratique. C'est aussi celle d'un syndicalisme de transformation sociale qui refuse de se laisser enfermer dans le consensus libéral et qui veut mettre fin à cette société capitaliste. Nous ne nous considérons pas comme un partenaire social.

Nous sommes un syndicalisme de lutte, nous les soutenons, nous en sommes partie prenante et parfois même nous les initions (Badiou ; pour les remplacements dans le 1<sup>er</sup> degré en 2016).. Nous constatons aussi que le syndicat majoritaire n'arrive pas à déclencher des grèves. Cela prouve que ce n'est pas une question de nombre mais d'orientation et de détermination.

### Se renforcer c'est :

- Renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale. SUD éducation est le vecteur qui nous paraît représenter cet objectif dans l'éducation nationale. Convaincre les collègues qu'il faut s'organiser et se syndiquer.
- S'étendre au niveau territorial (y compris dans le 65). Nous sommes très présent-e-s dans l'éducation prioritaire sur le Mirail, il reste du travail dans les autres établissements. Nous avons un champ de syndicalisation encore énorme !
- Augmenter en nombre de militant-e-s et d'adhérent-e-s. Assumer la démarche de chercher à augmenter le nombre de syndiqué-e-s afin de nous donner les moyens d'un syndicalisme autonome.

### Pourquoi ?

- La présence de Sud Educ peut aider à déclencher des luttes sur le terrain, là où la colère est déjà là comme au lycée de Bagatelle. Elle peut aussi constituer une force d'opposition collective face à la hiérarchie, pour ne pas se sentir seul-e.
- Pour contribuer au fonctionnement du syndicat. Se renforcer, c'est avoir plus de monde pour le faire vivre, partager les rôles et les tâches.
- Mettre du collectif sur les lieux de travail, créer du lien.
- Pour réduire les déserts syndicaux.

### Comment ?

- Faire la démarche d'appeler à rejoindre le syndicalisme (de lutte). Devenir militant-e, ça s'apprend. Nous devons nous rendre plus visibles : autocollants, drapeaux... Accueillir les nouveaux / nouvelles militant-e-s, leur laisser de la place.
- C'est dans les moments de lutte (et après) que le nombre de syndiqué-e-s augmente. Ceci n'exclut pas de faire la tournée des établissements pour diffuser le matériel en dehors des luttes. Ou de tenir des permanences, par exemple ans le 65
- Pour se renforcer il faut consolider le fonctionnement démocratique et le collectif ; et c'est parce qu'on se renforce qu'il faut être encore plus vigilant-e-s sur les gardes folles démocratiques.
- Ne pas subir l'urgence que nous impose le gouvernement et la tactique défensive induite. Il faut pouvoir construire notre propre calendrier et nos modes d'actions.

## **2 - « DES COMPROMIS OUI, DES COMPROMISSIONS, NON ! »**

### **L'unité syndicale, oui mais...**

Que ce soit dans les médias, chez les travailleuses et travailleurs, chez les militant-e-s syndicalistes, l'idée que l'unité syndicale est nécessaire pour gagner est communément admise, or l'unité syndicale ne doit pas être un dogme. C'est d'ailleurs dans les cadres unitaires que se cristallisent le plus les querelles sur un fond d'enjeu de pouvoir, ce qui freine le mouvement social.

Il faut donc qu'on arrive à déconstruire l'idée que l'unité des organisations syndicales est essentielle au mouvement social et donc accepter parfois de ne pas être signataire de tracts archi consensuels, minimalistes et souvent incompréhensibles et illisibles.

Lorsque la lutte part d'en bas, elle n'attend pas l'unité syndicale pour se mener, elle part, c'est tout...

### **L'unité difficilement réalisable dans l'éducation en Haute-Garonne**

En Haute-Garonne, les intersyndicales ont souvent le même éventail : FO, SUD, CGT et FSU.

L'UNSA, la CFDT étant des syndicats jaunes, la grève n'est plus un moyen de lutte pour eux. Nous n'avons donc rien à attendre de ces syndicats.

Les liens avec la FSU et FO sont sensiblement identiques. Il s'agit de deux syndicats qui sont en compétition : le premier pour rester le syndicat majoritaire, le deuxième pour le devenir. Ils consistent à faire des intersyndicales et des tracts communs d'appel à la grève ou à rassemblement. Ces deux syndicats sont parfois dans le bras de fer, à la virgule près, ou à la revendication près et ont, eux, des exigences quant à leur signature ou leur participation à une action.

Nos liens les plus proches sont ceux formés avec la CGT qui possède une vraie équipe militante dans le premier degré surtout et qui est encore un syndicat de lutte.

On peut néanmoins parler de l'arc syndical CGT-FO-SUD qui s'est renforcé lors de la lutte contre la mixité sociale en 2016-2017. Cependant, même si FO était en accord avec nous, ils ne participaient que de loin aux actions de grève ou de manifestations, mais étaient toujours présent-es. Un des désaccords profonds avec les deux syndicats de service que sont FO et la FSU est celui sur la tenue des assemblées générales qu'ils considèrent comme non décisionnaires tant que la mobilisation n'est pas importante. Là-dessus, seule la CGT est dans le fond sur le même mode de fonctionnement que nous ! Il est ainsi plus facile de s'organiser avec un syndicat qui a des pratiques de base semblables aux nôtres dans les luttes. Cependant pour la CGT, l'unité syndicale est un objectif et elle l'affiche clairement lors des intersyndicales.

Il est évident que nous n'aurons jamais l'unité syndicale sur nos bases, même avec la CGT, et en tant que syndicat minoritaire, c'est à nous de faire des compromis vraisemblablement, en tout cas, c'est ce que se disent les gros syndicats. La CGT possède une aura historique et pèse énormément dans l'interprofessionnel, ce qui lui octroie une place particulière bien que minoritaire dans l'éducation.

Néanmoins, et nous l'avons vu sur la mixité sociale, Sud éducation possède une force de nuisance et de détermination sur les luttes menées et choisies. Les militant-es sont présent-es et actif-ves dans les mouvements. Nous sommes aussi dans Solidaires 31 et représentons aussi une force militante interprofessionnelle.

### **Quelle unité pour demain ?**

Lors de luttes, nous nous mobilisons pour des revendications en accord avec nos buts pas dans l'objectif unitaire qui, de toutes façons, est impossible à chaque fois, nous l'avons vu, notamment dans la lutte de Badiou et Bellefontaine de l'année dernière.

Ne diffusons que du matériel qui nous paraît cohérent et ne signons que ce à quoi on adhère et participe, sans perdre de vue que lorsque le contexte le permet, pour des raisons tactiques, il est

intéressant de rechercher l'unité syndicale sur des accords ponctuels. Pour la signature, se pose le problème des revendications minimales que nous exigeons. Le dilemme réside surtout dans ce qu'on ne négocie pas. Là dessus, nous devons être clairs afin de donner un mandat clair à nos camarades qui se rendent aux intersyndicales, quitte à ne pas signer. Ré-apprenons à affirmer notre spécificité et expliquons là auprès des collègues.

En revanche, il est important de rechercher une unité pragmatique dans nos établissements de façon à construire la lutte avec nos collègues et construire une force sur notre lieu de travail. Cela pèse ensuite localement sur les syndicats eux-mêmes.

### 3 - LES MANDATS À SUD ÉDUCATION 31-65

Lorsque Sud éducation Midi-Pyrénées s'est créé le 02 mai 1996, c'était pour créer un «autre syndicalisme» basé sur un fonctionnement véritablement démocratique (A.G. souveraine) et une volonté farouche de changer les choses (Une autre école, une autre société).

Cette recherche de démocratie a toujours été importante à Sud éducation, preuve en est l'intitulé d'un texte adopté au congrès local de 2015 « Comment faire vivre le plus démocratiquement et horizontalement possible notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale? »

Pour rappel, il a été décidé pour les mandats :

- 1 - **la rotation des déchargé-es à SUD Education 31** (pas plus de 8 ans et pas plus d'un mi-temps du temps de travail). Pas plus de 2ETP en cumulé.
- 2 - la rotation au sein des instances de la Fédération : CF (pas plus de 2 participations par an), Commissions, stages, Congrès[...]
- 3 - l'impossibilité de cumuler plus de 2 mandats, que ce soit au niveau local ou fédéral.[...]
- 4 - le mandatement d'adhérent-es en AG pour la gestion collective du site internet et du journal local : Contenu (qu'est-ce qu'on publie) et technique (comment ça fonctionne).
- 5 - le mandatement d'adhérent-es en AG pour la gestion des mails.

Ces propositions ont pour but :

- **d'impliquer davantage les adhérent-es**
- **d'éviter la "spécialisation" de certain-es déchargé-es**
- **de partager les savoirs et les pouvoirs**

Partager les savoirs, et donc les pouvoirs, passe aussi par les retours de mandats que donne l'AG à des adhérent-es. Ces mandats concernent le syndicat sud éducation 31-65, Solidaires 31 et la fédération sud éducation.

Les camarades qui les prennent ont connaissances d'informations, de problématiques particulières ou d'enjeux qu'il est intéressant de partager avec le 31 afin de l'enrichir. Cela peut également donner envie à d'autres camarades de prendre la relève.

Propositions :

- **mettre systématiquement un point « retour de mandats » en assemblée générale afin de permettre aux camarades de le faire.**
- **avoir une liste des mandatements locaux et fédéraux avec la durée.**

## 4 - « ORIENTATION SCOLAIRE ET TRI SOCIAL »

Ce texte est proposé dans un contexte d'attaques massives faites aux travailleuses et travailleurs, où les libéraux nous rabâchent les oreilles du « coût du travail » et de la responsabilité des chômeurs.euses. La mise en concurrence de tou-te-s contre tou-te-s fait rage, tandis que le patron du MEDEF affirme sans vergogne « si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ! ».

### L'orientation comme outil du tri social :

L'école, de par son histoire et sa constitution, est aujourd'hui encore le lieu par excellence de la reproduction sociale. Nous entendons par là que celle-ci, de la maternelle au baccalauréat, favorise les enfants issus des classes supérieures de la société au détriment de celles et ceux issu-e-s des classes populaires. Cela se fait par différents processus qui amènent à l'exclusion progressive de certains enfants de l'institution scolaire.

Les enquêtes PISA pointent régulièrement le système scolaire français comme un des plus sélectifs des pays de l'OCDE. La politique d'orientation mise en place dans nos établissements est l'outil de prédilection de ce système de sélection.

Pourquoi une telle volonté de trier les enfants ? Parce qu'aujourd'hui, le capitalisme n'est pas intéressé par une élévation massive des savoirs partagés par l'ensemble de la population. Son objectif est de reproduire une élite, susceptible d'assurer de gros rendements financiers dans les guerres économiques de la mondialisation. Pour les autres, la grande majorité, un minimum de formation suffira : c'est le fameux « socle commun de connaissances et de compétences ». Un des rôles assignés à l'école est donc de repérer et former cette élite, dans des « filières d'excellence », tout en imprégnant l'immense majorité des « nécessités » de la précarité et des « vertus » de la flexibilité. C'est ainsi qu'on est passé sans y prendre garde, dans les discours dominants, de l'affirmation « du droit à l'éducation » à celle de l'« égalité des chances », qui fonde la politique du tri à l'école.

Cette mise en concurrence des élèves passe aussi par une mise en concurrence des personnels, des établissements scolaires, des parents. Elle transforme le système éducatif en un vaste « marché de l'éducation ». L'assouplissement de la carte scolaire, qui laisse croire aux familles qu'elles ont le « choix » de l'établissement, a encouragé cette mise en concurrence, y compris entre établissements du secteur public : affichage des résultats aux examens, aux évaluations... créant de façon artificielle des bonnes ou des mauvaises réputations d'écoles. Et justifiant même des décisions de fermeture de collèges qui seraient « des usines à échec »...

Dans ce contexte, « travailler sur l'orientation dès le plus jeune âge » est une injonction hiérarchique qui transforme les équipes pédagogiques en agents de ce tri social.

### L'orientation, une exclusion scolaire acceptée et programmée :

L'orientation scolaire est une vieille histoire de classe, représentée par le combat entre « intellectuels » et « manuels » et, aujourd'hui, par la hiérarchisation des filières. C'est devenu un mot passe-muraille qui correspond à la fois aux « choix d'orientations » au sein du système scolaire obligatoire, aux procédés mis en place pour « faire faire des choix aux enfants », à l'orientation structurelle définie en fonction des besoins du marché du travail.

On peut parler d'omniprésence de cette question au sein du système éducatif : « Parcours avenir », forum des métiers, « semaine école-entreprise », « Label lycées de métiers », « Action école-entreprise », « salon des mini-entreprises », « campus des métiers et des qualifications », « Pôles de stages »... on est face à une sur-sollicitation des élèves sur la nécessité de penser à leur avenir professionnel, et ce de plus en plus tôt dans le cursus scolaire !

L'évaluation devient quasi permanente qui sert de prétexte pour pousser les « moins méritants » ou « les plus en difficultés » vers des filières d'apprentissage dès la fin de la 5ème. L'apprentissage à 14 ans a été instauré par la loi Fillon de 2005. Il permet de confirmer l'idée que certain-e-s élèves n'ont pas leur place à l'école et doivent entrer sur le marché du travail dans un contexte d'exploitation particulier (cf. statut des apprentis).

Le « projet de loi relatif à l'orientation et la réussite des étudiants », annoncé en grande pompe le 30 octobre dernier par le ministre Blanquer, prévoit dès cette année de consacrer deux semaines de l'année scolaire au projet d'orientation des élèves de terminales. La sélection pour entrer dans l'enseignement supérieur se fera via une « fiche avenir », avec des critères de type : filière de bac, notes dans certaines matières, les 5 derniers bulletins de notes, une lettre de motivation, les notes au bac de français, l'investissement associatif...

L'archivage numérique de nos vies et de nos cursus est en route, avec la mise en place du Livret Personnel de Compétences, qui permet peu à peu aux patrons de généraliser les négociations individualisées lors du recrutement. La casse du code du travail achève ce processus d'isolement du travailleur face à son employeur, sur un marché du travail que le président Macron et ses ministres s'emploient à déréguler pour répondre aux besoins du patronat...

### **Quelles pistes devons-nous explorer pour s'opposer à ce tri ?**

SUD éducation doit réaffirmer que l'école est une école de classe et combattre tous les mécanismes de tri et de sélection organisés. Si l'école ne peut, à l'heure actuelle, s'émanciper des rapports de force présents dans la société, nous souhaitons en revanche nous affranchir de l'idée que nous mettrions en difficultés nos élèves en ne les adaptant pas au marché de l'emploi. Cela passe par :

- Se questionner sur l'évaluation permanente qui justifie le tri des élèves de plus en plus tôt, le rôle du conseil de classes et des notes dans le processus d'orientation et la mise en place du livret scolaire unique numérique (LSUN) qui nous ramène au livret ouvrier du 19ème siècle.
- Construire le refus de l'orientation par les professeur-e-s : en luttant contre l'idée que les professeur-e-s doivent participer à l'élaboration du projet d'orientation de l'élève en classe, lors des conseils de classe, dans leurs interactions avec les parents. Et par là, œuvrer à dissocier l'école du marché du travail. L'orientation devrait être vue comme *le contraire* d'un choix. Et les syndicalistes doivent agir contre ce « sens commun » selon lequel il est évident qu'un enfant doit *choisir ce qu'il veut faire dans la vie*, et faire des efforts pour y parvenir.

- Réaffirmer que moins d'élèves par classe est le meilleur moyen d'assurer une transmission des savoirs, et une place à chacun dans l'école. Lutter contre la fermeture de n'importe quel établissement au prétexte que les résultats scolaires ne seraient pas bons.

- Défendre des pratiques et des valeurs coopératives d'entraide, entre personnels et entre élèves.

**« L'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise »**

**SUD Education 31 s'oppose à l'école du tri social et revendique un enseignement polytechnique pour toutes et tous, dans une école égalitaire et émancipatrice.**

# 5 - « LE NUMÉRIQUE : QUELS ENJEUX ? QUELLES ALTERNATIVES ? QUEL RÔLE POUR LE SYNDICAT ? »

## 1- ÉTAT DES LIEUX

Le tout numérique à l'école

Face aux différents plans numériques que l'éducation nationale a subis et va subir, les professeurs sont submergés par le numérique.

Utilisation de tablettes, modification des programmes pour aller encore plus souvent en salle informatique, tableau interactif, utilisation de logiciels pour les actes courants de la scolarité (Pronote, Affelnet, ENT...) Autant de choses qui arrivent dans nos classes et tant de promesses...

Le numérique est présenté comme LA solution qui va permettre de réduire les inégalités scolaires, qui va enfin permettre une réelle différenciation. Il nous est présenté comme le remède miracle à toutes les problématiques que l'école rencontre.

### **Un vaste marché**

Mais cette école et cette pédagogie du numérique nous sont imposées à travers différents logiciels intégrés, entre autres, aux tablettes ainsi qu'à travers différents partenariats signés avec l'éducation nationale. Comme exemple suffisamment représentatif, on ne pourrait citer que celui de Microsoft qui intègre la formation des enseignants aux différents outils de la firme...

Nous pourrions aussi parler des "Google classe", "d'Android" et autres qui sont autant d'intrusions du marché du numérique dans l'espace éducatif dans le seul but de générer du profit.

### **La collecte des données personnelles**

Pour autant, la plupart des outils numériques que les enseignants utilisent au quotidien le sont souvent au détriment de la vie privée des élèves. Que dire, par exemple, des professeurs qui créent des comptes sur Google pour chacun de leurs élèves parce que le logiciel d'exercice utilisé ne fonctionnerait pas sinon? Nous posons nous suffisamment la question de hébergement de l'ensemble des données que nous prélevons des élèves, dans l'exercice de nos fonctions? Car cette question est loin d'être anodine. Où vont toutes les informations que ces firmes récoltent et récolteront grâce à nous? Que vont-elles en faire dans les années à venir ?

### **Un fichage généralisé**

Cette tendance lourde au fichage numérique et à l'accumulation de données (facebook, google, etc.) entre insidieusement dans les établissements non seulement par le matériel informatique, mais aussi par les dispositifs de type "turbo-self" à empreinte palmaire dans les cantines. Un moyen attractif qui permet d'habituer les enfants à se soumettre aux contrôles, au fichage et à la biométrie, avec parfois des mesures vexatoires pour ceux qui refusent.

Des outils chronophages

Autre aspect problématique : la communication via les outils numériques tend à dématérialiser le temps de travail : le temps nécessaire à la consultation des multiples messageries (mail académique, messagerie interne, messagerie Pronote, messagerie ENT) explose et envahit le temps personnel sans limite.

### **La transformation de notre métier**

Par ailleurs, le type de travail demandé aux enseignants et aux élèves s'oriente désormais vers des tâches d'exécutant plus que de réflexion. Comme le taylorisme avait dépossédé les ouvriers de leur outil de travail, nous voilà dépossédés peu à peu de la maîtrise des apprentissages, des contenus et méthodes, conçus d'avance par des créateurs de logiciels. Ainsi la réflexion autour de l'orientation menée par des enseignants et des parents autour des désirs et rêves d'élèves devient une loterie gérée par des algorithmes réalisés par on ne sait qui via Affelnet, ainsi la relation éducative se transforme en cases à cocher sur une liste de manquements au règlement intérieur sur Pronote. Outre le développement du contrôle tout azimut, le numérique transforme profondément le type de relations établies entre les personnels et usagers de l'école et démultiplie le temps passé devant des écrans au détriment du rapport humain, de la lente élaboration du savoir en classe, du métier d'enseignant et de la réflexion critique chez les élèves.

## **2- QUE FAIRE AU NIVEAU SYNDICAL:**

Faire la promotion d'une école sans écrans, d'un espace préservé pour les élèves, sans ou peu d'ordinateurs et sans fichage peut être un but possible. Nous pourrions ainsi diffuser l'appel de Beauchastel, écrit en décembre 2015 et voir comment notre syndicat pourrait s'en emparer. Il nous appartient aussi de refuser d'être des assistants d'ordinateurs et de privilégier les relations directes entre les personnels et les élèves.

Parallèlement, comme les élèves sont confrontés à des écrans, au-delà des murs de l'école, il est possible de jouer un rôle éducatif en développant une approche critique des outils numériques à l'école (sensibilisation à la collecte de données).

Pour Sud éducation 31, cette pédagogie du numérique est un choix irrationnel qui ne tient pas les promesses que l'on nous vend et qui n'a pas pour but premier l'intérêt des élèves ni celui des personnels. Nous pouvons ainsi nous opposer à l'achat de logiciels payants dans les établissements et rester vigilant-es face aux promoteurs de formations à des logiciels.

Par ailleurs, il nous faudrait oeuvrer à limiter l'usage de la communication numérique dans nos établissements (pas de mails hors temps de travail, un seul mail regroupant les différentes informations, une seule messagerie utilisable, demande d'informations sur papier...). Rappelons que la consultation de la boîte ac-toulouse n'est pas une obligation, tout comme nous ne sommes pas obligés d'avoir internet chez nous. D'autre part, cette adresse mail ac-toulouse est la propriété de l'administration, information à porter à tous les personnels.

A travers l'outil de formation dont le syndicat dispose, nous devons développer l'apprentissage des logiciels libres au niveau des enseignant-es, pour que ceux-elles-ci puissent les utiliser en classe, si besoin.

Le syndicat doit aussi proposer des formations sur la vie privée et ses enjeux pour que L'École redevienne un lieu protégé pour les élèves et non un territoire de prédation où les firmes capitalistes viennent récolter des informations sur le niveau de réussite de chacun(e) d'entre eux-elles.

La lutte contre tout fichage des élèves (livret scolaire numérique, base élève et tout les fichiers utilisés par l'éducation nationale) doit être et doit rester une lutte prioritaire ! Il ne faut pas se leurrer : le respect de la vie privée est un enjeu majeur dans le cadre des transformations sociétales actuelles.

### **CONCLUSION**

Dans le cadre des formations, le syndicat a un rôle à jouer pour montrer qu'une alternative de société au monde numérique que l'on nous propose est possible :

Utiliser cet outil pour promouvoir les logiciels libres et défendre la vie privée des élèves en formant et en sensibilisant les enseignants aux dangers du fichage numérique.

L'école devrait être un lieu où les élèves sont protégés et avertis des agressions numériques du monde extérieur.